

Orange-Bouygues Telecom : l'accord annoncé demain ?

Un accord sur le rachat de Bouygues Telecom sera-t-il annoncé demain, mardi 16 février, à l'occasion de la présentation des résultats 2015 d'Orange ? Si ce rendez-vous avec la presse et les analystes a été plusieurs fois évoqué comme une occasion pour annoncer la fusion des deux opérateurs, rien n'est moins sûr. Même si, selon le [JDD](#), un pré-accord pourrait être évoqué.

Du côté d'Orange, on « *dément formellement qu'un quelconque accord ait été arrêté sur un schéma de partage et de valorisation des actifs de Bouygues Telecom* ». Ce qui ne signifie pas que les discussions sont au point mort. « *Elles avancent, assure l'opérateur mais, elles devraient durer [encore] plusieurs semaines* ». Récemment, Stéphane Richard, le PDG de l'opérateur historique, évoquait une échéance autour de la fin février ou début mars. « *Nous n'avons aucune contrainte de temps même si ça doit durer très longtemps* », rappelle-t-on du côté de l'opérateur. Son dirigeant se fixait néanmoins une limite et estimait que si aucun accord n'avait été trouvé avant l'été, alors il ne se ferait pas.

41% du marché mobile pour Orange-Bouygues Telecom

Si les négociations tirent en longueur, c'est à cause de la complexité du dossier. Lequel implique les deux principaux protagonistes mais aussi leurs concurrents, sans oublier l'Etat. Free et SFR (Numericable-SFR) sont en effet susceptibles de récupérer plusieurs actifs du futur ensemble afin de passer les fourches caudines de la concurrence. Orange et Bouygues Telecom possèdent à eux deux environ 55% du marché mobile. Impensable aux yeux de l'Autorité de la concurrence (qui, vraisemblablement, devrait s'occuper du dossier et non la commission de la Concurrence à Bruxelles). Le nouvel ensemble pourrait chercher à ramener sa part autour de 41%, (soit à peine plus que les 39% détenus par le premier opérateur du pays) en partageant des clients entre ses concurrents.

Selon le journal dominical, Free hériterait des abonnés « classiques » de Bouygues Telecom et SFR les clients *low cost* des forfaits B&You. Il restera également à répartir les abonnés fixes (Internet). D'autre part, Free devrait récupérer une partie du réseau de Bouygues Telecom, infrastructures et fréquences 800 MHz, celles qui lui manquent aujourd'hui. Ainsi que l'essentiel des 550 boutiques de Bouygues Telecom et de ses 30000 salariés. Au total, Iliad/Free pourrait mettre 3,5 milliards d'euros sur la table et SFR 2,5 milliards.

La part de Bouygues limitée à 9% ?

L'autre pan du dossier concerne la part que le groupe Bouygues possèdera dans le capital d'Orange. Si Bouygues Telecom est revendu 10 milliards d'euros, chiffre le plus souvent évoqué après l'offre de Patrick Drahi (Altice) [rejetée en juin dernier](#), et qu'Orange récupère 6 milliards de la vente des actifs, une partie de la différence (4 milliards) permettrait à Martin Bouygues d'entrer au

capital d'Orange. Ce qui obligerait l'Etat à diluer sa part de 23% (détenus par Bpifrance pour 9,60%, et l'Agence des participations de l'Etat, 13,4%). Mais, selon [Le Monde](#), le gouvernement ne souhaite pas descendre sous la barre des 21% afin de continuer à revendiquer trois sièges au conseil d'administration quand Bouygues en réclamerait deux. Qui plus est, l'Etat voudrait empêcher le groupe de BTP de monter au capital d'Orange pendant au moins trois ans, ce qui limiterait à 9% la part de Bouygues alors que les discussions tournaient autour de 15% selon les rumeurs. Pour qu'Orange puisse racheter Bouygues Telecom, il faudra donc que Bouygues ou l'Etat cède sur ses ambitions. Qui cèdera le premier?

Lire également

[Le rapprochement Orange-Bouygues Telecom, une pure folie ?](#)

[Stéphane Richard met un coup de pression sur le rachat de Bouygues Telecom](#)

[Orange-Bouygues Telecom : des discussions plus longues que prévues](#)

crédit photo © bikeriderlondon – shutterstock